
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 24 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Jean-Joseph Fontaine.

MESSIEURS,

Par requête en date du 12 novembre 1841, le sieur Fontaine demande la naturalisation ordinaire.

Les renseignements fournis sur le compte du pétitionnaire, établissent : 1^o qu'il est né à Wignehies, département du Nord (France), le 26 germinal an II ; 2^o que depuis 1820, il a constamment habité la commune de Momignies, canton de Chimay ; 3^o qu'en 1823, il a épousé une belge avec laquelle il a procréé deux enfants nés en Belgique ; 4^o qu'il s'est toujours conduit en bon et paisible citoyen.

L'impétrant exerce la profession de burrelier, et il jouit d'une certaine aisance que cette profession lui procure ainsi que les revenus de quelques biens qu'il possède sur le territoire de Momignies.

Les autorités estiment que sa demande mérite d'être prise en considération.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
